



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du 24 juin 2024 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : Mme Michèle FUSELIER

Etaient présents : Mme Sarah BATONNET, Mme Marie-Françoise BERTRAND, Mme Colette BLERLOT, M. David BOBIN, Mme Roselyne CAIL, Mme Françoise CHAMPENOIS, M. Hugues COCHET, M. Thierry DELEROT, Mme Carole DERUY, Mme Jocelyne DOGNA, M. Dominique DUCLOS, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jérôme DUVERDIER, M. Sébastien EUGÈNE, M. Mathieu FRAISE, M. Nicolas FRICOTEAUX, Mme Michèle FUSELIER, M. Aurélien GALL, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Isabelle ITTELET, M. Patrice LAZARO, Mme Isabelle LETRILLART, M. Mario LIRUSSI, M. Jean-Pierre LOCQUET, Mme Fabienne MARCHIONNI, Mme Anne MARICOT, Mme Delphine MOLET, Mme Mélanie NICOLAS, M. François RAMPENBERG, M. Nicolas REBEROT, M. Yann ROJO, Mme Jeanne ROUSSEL, Mme Annie TUJEK, Mme Caroline VARLET-CHENOT, Mme Coralie VENET, M. Pierre-Jean VERZELEN

Absents :

Absents ayant donné pouvoir : Mme Brigitte FOURNIE-TURQUIN à M. Thierry DELEROT, Mme Pascale GRUNY à M. Thomas DUDEBOUT, Mme Véronique LEBEAU à Mme Isabelle LETRILLART, M. Stéphane LINIER à Mme Sarah BATONNET, M. Paul MOUGENOT à Mme Coralie VENET, M. Pascal TORDEUX à Mme Françoise CHAMPENOIS

RAPPORT N°482

**Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières
Phase 4 : mise à jour pour les routes dont le trafic est supérieur à 8 200 véhicules par jour**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 482 ,

Vu les conclusions de la 4e commission,
(Rapporteur **M. ROJO**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- *Approuve le contenu du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du département de l'Aisne - phase 4 qui sera soumis au public dans le cadre d'une consultation préalable à son adoption ;*
- *Approuve les modalités de consultation du public figurant dans le rapport du Président ;*

- *Autorise, après consultation du public, le Président du Conseil départemental à valider et signer le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières du Département de l'Aisne - phase 4, joint en annexe au rapport du Président, au nom et pour le compte du Département.*